

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 136 (1991)  
**Heft:** 2

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Sommaire**

<b>Editorial</b>	Pages
La mission et la troupe, colonel EMG J.-F. Chouet	3
<b>Opinion</b>	
Maintenant, ça suffit, brigadier J.-P. Ehram	7
<b>Analyse</b>	
La montée de l'Islam, colonel EMG R.-R. Favre	11
<b>Actualité</b>	
La guerre du Golfe, brigadier J.-J. Chouet	17
<b>Enquêtes</b>	
Premières assises internationales de la désinformation, Dr ès sc. D. Dumitrescu	19
Les services de renseignements à cœur ouvert, Lt-colonel H. de Weck	23
<b>Armée future</b>	
Réforme de l'armée, colonel EMG M. Racine	33
Encore les effectifs, Colonel EMG P. Ducotterd	36
<b>Histoire</b>	
Un chef-d'œuvre à sauvegarder, adj sof V. Quartier	39
<b>Pages «rétro»</b>	
La place de l'intellectuel dans l'armée d'aujourd'hui, capitaine Louis-Ed. Roulet	43
<b>Revue</b>	
It S. Curtenaz	45

**La mission et la troupe**

Notre armée vit des temps troublés, chacun s'accorde à le reconnaître. Quant à savoir si ce trouble trouve son origine dans la votation du 26 novembre 1989 ou ailleurs importe, me semble-t-il, relativement peu. La *Revue Militaire Suisse* fait l'écho de nombreuses prises de position et d'analyses du phénomène. Les autorités militaires de la Confédération – j'entends les autorités politiques – et les plus hauts chefs de notre armée – j'entends ici la Commission de défense militaire – sont mis à l'index. On leur reproche pour l'essentiel leur précipitation, leur crainte d'être dépassés par les événements, et surtout par les revendications. A cet égard, l'usage fait du rapport de la commission Schoch apparaît abusif à de nombreux officiers. Il vaut la peine, sur ce sujet, de rappeler que la commission Schoch avait le caractère d'un organe *consultatif* pour le chef de l'instruction de l'armée. Si cette commission n'avait compté dans ses rangs deux parlementaires fédéraux, elle n'aurait probablement pas apporté à son travail une conclusion aussi péremptoire, et l'ensemble du rapport aurait été considéré comme il devait l'être, à savoir un ensemble de suggestions et d'idées susceptibles de trouver une application dans la mesure où elles apparaissent judicieuses ou d'être mises aux oubliettes dans le cas contraire.

Or, il semble bien que l'application des mesures préconisées par le rapport Schoch soit considérée comme un «must». Ce serait une erreur, comme il serait erroné de vouloir mettre en œuvre sans délai les suggestions qui peuvent l'être.

**Et la troupe?**

Faut-il le rappeler: nous sommes une armée de milice. Le plus long service qu'ont accompli nos soldats, c'est leur école de recrues de 4 mois. Les habitudes qu'ils y ont prises sont le plus fortement ancrées dans leur esprit et dans leurs mœurs militaires. Les déraciner est de toute manière long et difficile. Voir simplement l'introduction des nouvelles formes militaires en 1971: dix ans plus tard, il y avait encore des soldats, et même des cadres, qui ne les avaient pas encore assimilées. Les modifications du comportement militaire créent l'insécurité dans une partie de la troupe, une sorte de destabilisation. Il ne faut donc y recourir qu'en cas de vraie nécessité. Autrement dit, après avoir pris le temps de l'analyse.

Avons-nous vraiment toujours pris ce temps? Chacun répondra selon sa conscience, mais la troupe attend de ses chefs des décisions réfléchies. C'est à ce prix-là qu'elle les suivra avec conviction et intelligence.

Les chefs des petits échelons – je pense ici aux com-